

SAÔNE DOUBS BRESSE

2^e
semestre
2024

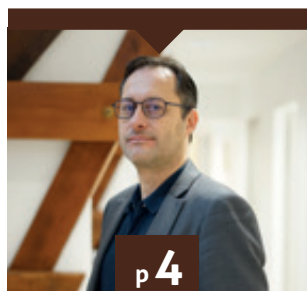


l'actualité de votre Communauté de communes



DOSSIER p 6

Un nouveau réseau de sentiers pédestres intercommunal



p 4

PAROLE AU NOUVEAU
DIRECTEUR DE
L'INTERCOMMUNALITÉ



p 5

UN NOUVEL ESPACE
DE SANTÉ AU CŒUR
DE VERDUN-SUR-
LE-DOUBS



p 8

DE VRAIS TEMPS
DE VACANCES
EN IMMERSION
COMPLÈTE POUR
LES PLUS JEUNES



p 9

UN TOURISME
EN EXPANSION SUR
LE TERRITOIRE



Directrice de publication : **Brigitte Béal**, présidente de la Communauté de communes Saône Doubs Bresse

Comité de rédaction : **Brigitte Béal**, Alain Legros, Yann Bautheney, Jean-Michel Le Mehec, Yann Bautheney, Guillaume Senn

Rédaction, création et mise en page : **Ozalen / Nicolas Bezin** - 03 58 93 27 92 / Impression : **Imprimerie Guinard**

Crédits photo : ©Saône Doubs Bresse, ©iStock photos, ©Emilie Pichon, ©Yann Bautheney, ©Office de Tourisme Saône Doubs Bresse

Chères lectrices et chers lecteurs,

Le deuxième semestre 2024 a vu l'aboutissement d'un projet très attendu des habitants du territoire comme des visiteurs : un réseau de sentiers pédestres à la découverte des richesses naturelles et patrimoniales de Saône Doubs Bresse. Vous découvrirez dans les pages de votre magazine semestriel, les 30 points de départs de ces itinéraires qui seront tous équipés de balisage et signalétique d'ici la saison estivale 2025. A vos chaussures de marche, l'exercice physique est excellent pour la santé !

Par ailleurs, devant la fragilité de l'offre de soins actuelle sur le verdunois, Saône Doubs Bresse a décidé la construction d'une nouvelle maison pluridisciplinaire de santé à l'horizon 2027. L'objectif est de favoriser l'accès aux soins des habitants et d'attirer les professionnels.

L'attractivité est au cœur de la politique intercommunale. Elle n'est plus à démontrer sur le plan touristique comme en témoigne le bilan de la saison de l'office du tourisme. Il en est de même pour les activités innovantes proposées dans le cadre de la compétence sociale à destination des familles et de l'enfance-jeunesse qui séduisent un public toujours plus nombreux.

L'année 2024 a été marquée par un changement à la tête des services de la Communauté de communes. Guillaume Senn, nouveau Directeur Général des Services succède à Quentin Marty-Quinternet qui est allé rejoindre une autre collectivité après 11 années passées au service de Saône Doubs Bresse. Je tiens personnellement à le remercier chaleureusement et à souhaiter pleine réussite à son successeur dans la gestion des équipes et des projets intercommunaux.

L'année 2025 s'ouvre sur la finalisation du Plan local d'Urbanisme Intercommunal, véritable projet de territoire pour les années à venir. Elle verra aussi la naissance d'une commune nouvelle - Verdun-Ciel - issue de la fusion de Verdun-sur-le-Doubs et Ciel à compter du 1er janvier 2025. Nous lui souhaitons de beaux projets au service de ses habitants.

Bien fidèlement à vous et meilleurs vœux pour l'année 2025.

Brigitte Béal

Présidente de la Communauté de communes



Parole au nouveau directeur de l'intercommunalité

L'intercommunalité a récemment changé de Directeur Général des Services. Quentin Marty-Quinternet a quitté ses fonctions le premier septembre pour rejoindre la commune de Givry et Guillaume Senn a repris le poste le 21 octobre.



Nicolas Bezin : Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre ce poste ?

Guillaume Senn : Après avoir exercé le rôle de directeur général des services ou de secrétaire général dans différentes communes de la Loire et du Jura, je souhaitais mettre mes compétences et mon expérience au service du développement d'une collectivité à l'échelle territoriale plus large mais également de découvrir l'exercice de nouvelles compétences. C'est ce qui m'a motivé à m'engager pour cette intercommunalité. Un des plus à Saône Doubs Bresse, les équipes d'agents et d'élus m'ont tout de suite paru très ouvertes. L'environnement de travail reste très humain. Ce nouveau poste me permet aussi de découvrir un nouveau territoire qui me plaît déjà beaucoup.

N. B. : Comment décririez-vous votre rôle au sein de la collectivité ?

G.S. : Mes missions principales sont d'appliquer la volonté politique des élus, de mettre en œuvre les moyens en réponse aux besoins qu'ils ont identifiés, de gérer et organiser les services de l'intercommunalité. J'ai également un rôle de conseil auprès des élus. En lien avec l'ensemble des services, il m'incombe aussi de faire remonter les besoins de terrain identifiés par les agents.

N. B. : Quelle sont les spécificités de la direction d'une Communauté de communes ?

G. S. : Hormis le fait que les domaines de compétences d'une intercommunalité soient différents de ceux d'une commune, il s'agit essentiellement d'avoir une vision plus large et de mutualiser les ressources pour les mettre au service d'un territoire plus grand dans l'intérêt de l'ensemble des communes d'une part mais aussi pour l'intercommunalité elle-même d'autre part.

N. B. : Selon vous, qu'est-ce qui est le plus important dans l'exercice de vos fonctions ?

G. S. : Je pense qu'il faut avant tout avoir un rôle d'écoute, que ce soit auprès des élus, des partenaires ou des agents. En tant que Directeur Général des Services, nous sommes au croisement de différentes demandes, émanant de personnes aux profils et aux rôles différents. En général, tous les avis ont une raison d'être.

Il faut donc rester ouvert et à l'écoute de tous les acteurs afin de trouver un équilibre d'ensemble qui permette de faire correspondre les projets et le fonctionnement des services aux véritables besoins du territoire.

Le but final étant bien sûr de répondre aux attentes de la population dans l'exercice de nos compétences.

N. B. : Personnellement, comment envisagez-vous ce rôle-là ?

G. S. : Je tiens à toujours garder ma porte ouverte. Je souhaite me rendre disponible pour rester proche des agents et des élus. J'ai besoin de la confiance et de la mobilisation de tous pour le bon fonctionnement de la collectivité. En tant que directeur, c'est à nous de placer l'humain au cœur de l'organisation, afin que l'ensemble de nos actions restent à son service. Je remercie l'ensemble des services, les élus et notamment madame la Présidente Brigitte BEAL pour l'accueil qui m'a été réservé.



La Communauté de communes tient à remercier chaleureusement Quentin Marty-Quinternet pour son investissement au sein de la collectivité. C'est avec bienveillance et professionnalisme qu'il a dirigé l'intercommunalité ces dernières années. L'ensemble des élus et des agents lui souhaitent une belle réussite dans ses nouvelles missions au sein de la commune de Givry.

Un nouvel espace de santé au cœur de Verdun-sur-le-Doubs

Les locaux de l'actuelle Maison de Santé de Verdun-sur-le-Doubs manquent de fonctionnalité pour la pratique des soins et restent difficilement accessibles. Face à ce constat, l'intercommunalité s'est engagée dans le projet de construction d'une nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire.

L'objectif est de proposer aux actuels praticiens un nouvel espace fonctionnel et pratique et de miser sur son attractivité pour favoriser l'implantation de nouveaux professionnels. Ce nouveau pôle de santé sera situé au cœur de Verdun-sur-le-Doubs, sur les quais du Doubs, à proximité de l'école, de la mairie et du collège. Cette implantation répond à l'objectif de revitalisation des centres-villes du programme « Petites Villes de demain ».

UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE FONCTIONNELLE ET ATTRACTIVE

1 cabinet externe dédié aux étudiants (1)	3 cabinets médicaux	1 salle de réunion (3)	(1) Pour favoriser l'implantation de nouveaux médecins ou professionnels paramédicaux dans la région (2) Pour accueillir temporairement des médecins spécialistes. (3) pour accueillir les ateliers collectifs thérapeutiques (prévention et éducation en matière de santé)
2 cabinets infirmiers	1 salle d'attente commune organisée par « box » réservés à chaque praticien.	1 cabinet « vacataires » (2)	
1 cabinet « maïeuticien / sage-femme »		2 cabinets « orthophoniste »	
1 cabinet « Azalé / podologue »		1 cabinet « ostéopathe »	
			2 chambres pour loger les étudiants

En option, la Communauté de communes étudie la possibilité d'adjoindre à ce projet un cabinet dentaire afin d'enrichir l'offre de soin sur le territoire. L'aménagement des espaces extérieurs est prévu pour optimiser le stationnement et l'accessibilité aux PMR. Un soin particulier sera apporté aux espaces verts afin d'obtenir une intégration paysagère harmonieuse du site dans son environnement.

CALENDRIER DES PRINCIPALES ÉTAPES DU PROJET de début 2024 au printemps 2027

1.

Janvier à avril 2024

Etude de faisabilité pour définir le site d'implantation

2.

Avril à août 2024

réalisation du cahier des charges de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire

3.

Septembre 2024 à fin 2024

marché pour choisir l'architecte et maître d'œuvre

4.

Début 2025 à mi 2025

conception et étude du projet par l'architecte

5.

Mi 2025 à fin 2025

marché pour choisir les prestataires pour la construction du bâtiment

6.

Début 2026 au printemps 2027

construction du bâtiment



Un nouveau réseau de sentiers pédestres intercommunal

Pour développer l'offre de parcours de randonnée sur l'ensemble du territoire, la Commission tourisme de l'intercommunalité et l'Office de tourisme ont réalisé une étude qui a débuté en 2023, et qui arrive aujourd'hui dans sa phase concrète. Au final, 30 parcours pédestres seront aménagés et balisés d'ici 2025.



FACILITER LA MOBILITÉ DOUCE SUR TOUT LE TERRITOIRE

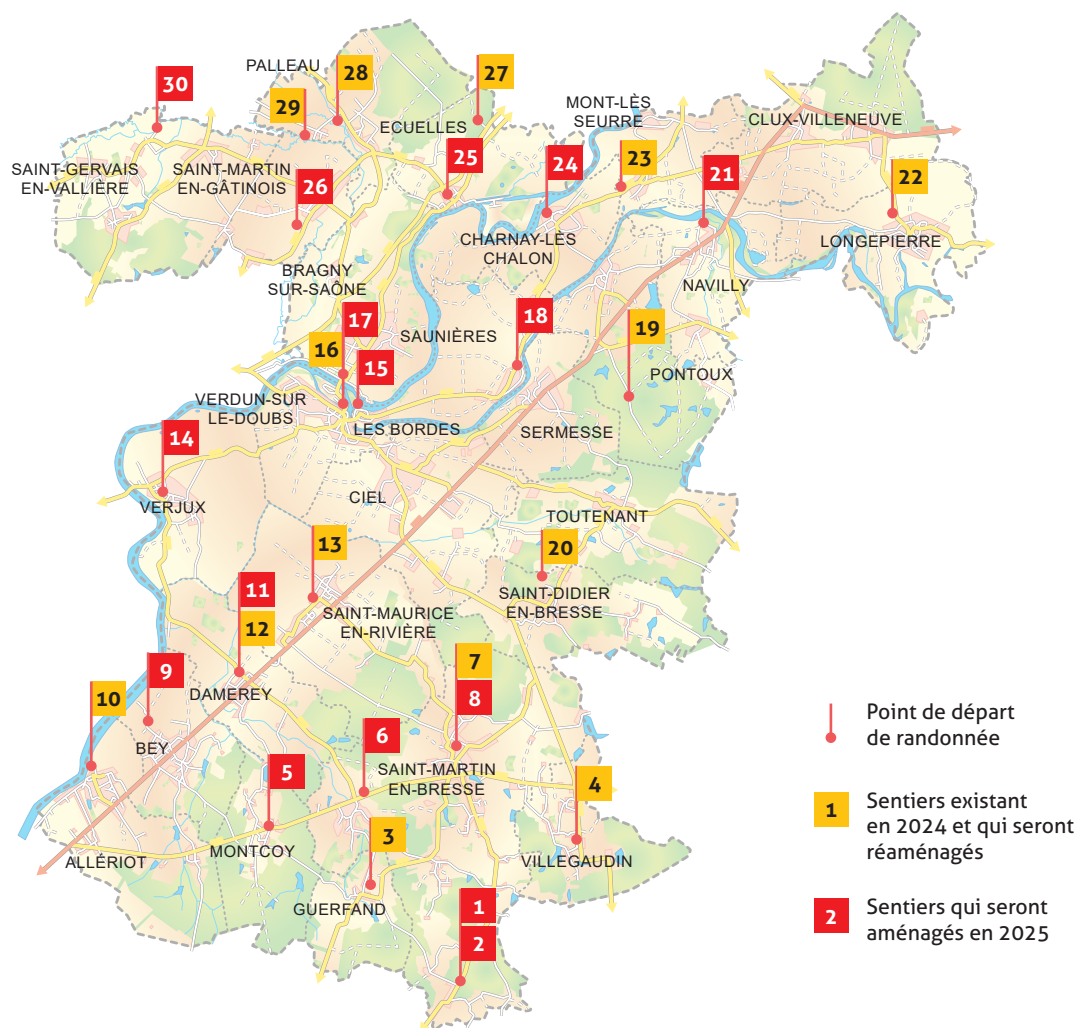
Le but de l'étude était de proposer des parcours de randonnée aux habitants sur tout le territoire alors que ceux-ci étaient concentrés au nord de la départementale. Un premier travail a été effectué, en lien avec les associations de randonnée, pour faire un bilan de l'existant et identifier les nouveaux sentiers à créer dans l'objectif d'obtenir une répartition homogène des circuits pédestres sur la Communauté de communes. Il a fallu ensuite prévoir leur aménagement, leur entretien et une signalétique uniforme pour baliser les parcours.

A l'issue du projet, l'ensemble de la population aura des parcours de randonnée proches de chez soi pour ses sorties loisirs, avec une continuité qui ira d'Allériot jusqu'à Mont-les-Seurre en passant par Verdun-sur-le-Doubs.

30 SENTIERS DE RANDONNÉES AMÉNAGÉS ET BALISÉS D'ICI 2025

Les 15 premiers parcours seront fonctionnels en fin d'année. Les travaux d'aménagement des 15 circuits restants débiteront au printemps 2025. Ils seront prêts pour la prochaine saison touristique.

La signalétique de chaque circuit comprend un panneau d'information au point de départ et le balisage de l'itinéraire tout au long du parcours.



3 PRODUITS TOURISTIQUES PHARES

Une fois les travaux d'aménagement terminés, 3 grandes boucles touristiques se déclineront autour de la Saône, du Doubs et de la Bresse et seront reliées entre elles.

D'une distance allant de 20 à 25 km, ces 3 parcours permettront à eux seuls d'avoir un panorama riche des spécificités naturelles du territoire (rivières, forêts, étangs) et du patrimoine vernaculaire de ses villages.

Ils seront mis en avant dans la communication auprès des touristes afin d'attirer les randonneurs qui souhaitent découvrir les principaux intérêts de la région.

De vrais temps de vacances en immersion complète pour les plus jeunes

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs ont profité d'un mini-camp de 3 jours sur le site de la Grange Rouge. Cette première depuis les années COVID fut une véritable réussite. Les places disponibles ont été prises d'assaut par les familles dès l'ouverture des inscriptions.

AU PROGRAMME POUR L'ÉTÉ 2024

Le mini-camp était réservé aux enfants de 9 à 11 ans. Ils ont vécu de vrais temps de vacances en immersion complète avec leurs camarades, du petit déjeuner aux veillées. Ce furent des moments privilégiés qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.



Initiation à l'art de la poterie



Expérimentation de la Musique Assistée par Ordinateur



Initiation à l'utilisation du four à pain, de l'allumage du feu à la confection et la cuisson des pains et des pizzas



Atelier de survie pour apprendre à allumer un feu à partir de matériaux naturels



Veillée astronomie pour observer les étoiles, se repérer dans le ciel et s'initier à la mythologie des constellations.



Grand concours de cuisine à la « Top Chef » pour élire les meilleurs cuistots du séjour

UN SÉJOUR PARTICIPATIF CONSTRUIT PAR LES ENFANTS

Comme pour les camps dédiés aux adolescents, ce sont les enfants qui construisent leur séjour et le vivent dans un cadre qui leur laisse un maximum d'autonomie. Ils se concertent pour définir les règles de vie collective du quotidien et choisir les activités ou les menus des repas. Ils font eux-mêmes leur cuisine et effectuent les tâches ménagères.

C'est ainsi qu'ils apprennent la vie en collectivité, le respect de chacun et la gestion du quotidien.

Au final, malgré leur âge, les enfants se montrent tout à fait capables de construire et gérer leur propre séjour, de façon raisonnable et consensuelle, tout en étant fiers et satisfaits de profiter de vacances qu'ils ont eux-mêmes choisies.

Au regard de la réussite de cette première expérience, tant sur le nombre d'inscrits que sur l'adhésion des enfants au séjour, l'accueil de loisirs souhaite renouveler et développer l'offre de camps pour les plus jeunes dans les prochaines années.



UN SITE IDÉAL POUR LES PLUS JEUNES

La Grange rouge est une ancienne ferme bressane reprise par une association pour y organiser des événements, animations et ateliers ouverts au grand public. Le site possède tout le nécessaire pour accueillir des groupes : grands espaces extérieurs, couchage, réfectoire, cuisine... Sur place, une équipe de bénévoles de l'association propose des animations aux publics reçus. Situé à 45 min à la Chapelle Naude, le lieu semblait idéal pour une première expérience de séjour sur plusieurs jours avec les plus jeunes.

Un tourisme en expansion sur le territoire

Pour sa première année dans ses nouveaux locaux, l'Office de Tourisme a enregistré une très bonne saison. Les visiteurs sont venus en nombre pour profiter des attraits du territoire et les activités qui leur ont été proposées ont rencontré un franc succès.

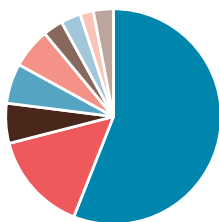
Les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme ont porté leurs fruits. Loin de perdre en visibilité, ce nouvel espace, beaucoup plus vaste que l'ancien et mieux agencé, a permis d'accueillir les visiteurs dans des conditions optimales. Ces derniers ont pu prendre le temps d'organiser leurs visites avec les conseillers en séjour et de découvrir l'ensemble des attractions du territoire.

UN BILAN TOURISTIQUE FAVORABLE



3000 visiteurs

enregistrés à l'office entre janvier et août 2024, soit autant que sur toute l'année 2023



Provenance des visiteurs



377 clients

pour la location de kayaks, soit quasiment le double qu'en 2023.

Cette année, on peut constater l'inclination des français pour le tourisme de proximité au regard de la recrudescence de visiteurs locaux et des régions voisines.

RETOUR SUR LES INSTANTS DÉCOUVERTES



6 instants découvertes ont marqué la saison : découverte de la musique sensorielle avec connexion et résonance, de l'art de la poterie, d'un vendeur de thé, confiseries et chocolats, d'un artisan tapissier, d'une brasserie et d'une ferme laitière.

Ces moments privilégiés permettent de découvrir gratuitement des métiers et des singularités présentes sur le territoire dans une ambiance intime et confidentielle très appréciée du public local.

LES TEMPS FORTS DE LA SAISON



« Confluence en fête » a une nouvelle fois attiré de nombreux visiteurs. La démonstration de terre-neuve, les balades en bateau ou en kayaks et le jeu de piste sur l'histoire de Verdun-sur-le-Doubs ont reçu un très bon accueil de la part du public. Quant à « Roule ma Poule », ce fut comme chaque année un moment très convivial autour du cyclisme. L'événement sera reconduit et certainement enrichi l'année prochaine.



Nouvelles excursions en bateau cette saison

Pour cette nouvelle saison, la capitainerie proposait des sorties en bateau sur la Saône et le Doubs. En flânant sur les rivières du territoire, les visiteurs avaient l'occasion de découvrir les spécificités de ses villages, de sa campagne, de sa biodiversité et de son histoire. Cette nouvelle attraction a été très prisée des touristes.

Fête des services enfance / jeunesse

Le 7 septembre dernier, les services enfance / jeunesse de la Communauté de communes ont organisé une rencontre récréative et festive pour les familles du territoire. Elle s'est déroulée au gymnase à Saint-Martin-en-Bresse de 14h à 17h.

Les parents sont venus en nombre à cet événement, accompagnés de leurs enfants et adolescents.

Tous ont passé une après-midi agréable et conviviale en compagnie des professionnels des crèches, du Relais Petite Enfance et des accueils de loisirs.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES



Pour les plus petits : espace lecture, pêche aux canards, atelier Duplo...



Pour les plus grands : structures gonflables, battle archerie, roller, jeux en bois...



Pour tous : atelier de relaxation sensoriel et musical

Tout au long de l'après-midi un goûter était proposé à tous, et les directeurs de chaque service ont pu échanger avec les visiteurs.

Cet événement a permis de renforcer les liens entre le personnel des services enfance / jeunesse et les familles, tout en faisant découvrir aux parents et enfants du territoire l'ensemble des dispositifs d'accueil à leur disposition.

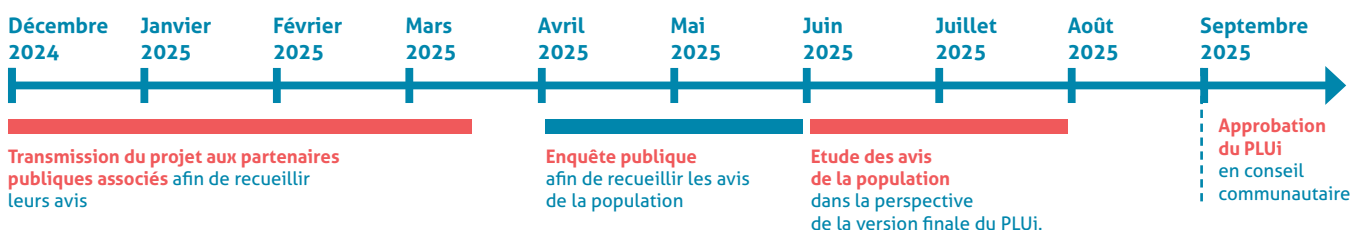
Le PLUi entre en phase de consultation

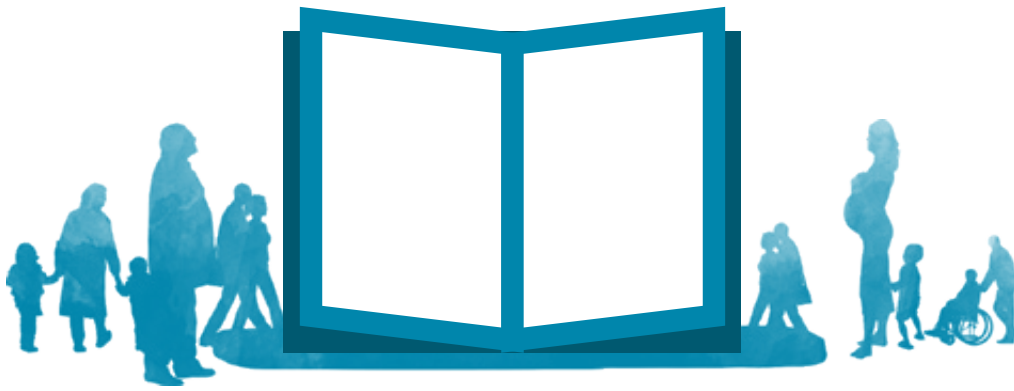


Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été arrêté par les élus en conseil communautaire le 26 novembre 2024. Il a ensuite été transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux 27 conseils municipaux.

La phase de traduction réglementaire a duré plus de temps que prévu car elle a nécessité de nombreux échanges avec les partenaires associés et les 27 communes afin d'obtenir un projet adapté aux besoins du territoire rural de Saône Doubs Bresse tout en respectant la loi et les normes de niveau supra-communautaire.

LE CALENDRIER PRÉVU JUSQU'À L'APPROBATION DU PLUI





Se renseigner et donner son avis sur le projet de PLUi

Au printemps 2025, le projet de PLUi entrera dans sa phase de consultation de la population.
Il fera alors l'objet d'une enquête publique destinée à recueillir les avis des habitants.
Ceux-ci seront analysés par la commission de l'aménagement du territoire, au regard des principes
du PADD, dans la perspective de la version finale du PLUi.

Durant cette période, des réunions publiques d'information ainsi que des permanences d'un commissaire
enquêteur seront proposées afin de renseigner au mieux la population et inviter chacun à s'exprimer
librement.

En amont de cette étape, la Communauté de communes communiquera largement sur le calendrier
et les lieux de ces temps d'information, ainsi que sur le Projet de PLUi qui sera expliqué et rendu accessible
à tous sur le site de l'intercommunalité.

VOUS POUVEZ DÈS AUJOURD'HUI



**Consulter la rubrique du site
de l'intercommunalité dédiée au PLUi**

*Elle sera alimentée et mise à jour au fur et à mesure
de l'avancement des étapes du projet.*

Allériot
Bey
Les Bordes
Bagny sur Saône
Charnay lès Chalon
Ciel
Clux-Villeneuve
Damerey
Ecuelles
Guerfand
Longepierre
Mont lès Seurre
Montcoy
Navilly
Palleau
Pontoux
Saint Didier en Bresse
Saint Gervais en Vallière
Saint Martin en Bresse
Saint Martin en Gâtinois
Saint Maurice en Rivière
Saunières
Sermesse
Toutenant
Verdun sur le Doubs
Verjux
Villegaudin



**SAÔNE
DOUBS
BRESSE**
Communauté
de communes



tél. 03 85 99 15 12

24 Rue de Beaune – 71350 Verdun-sur-le-Doubs
contact@saonedoubsbresse.fr

www.saonedoubsbresse.fr